



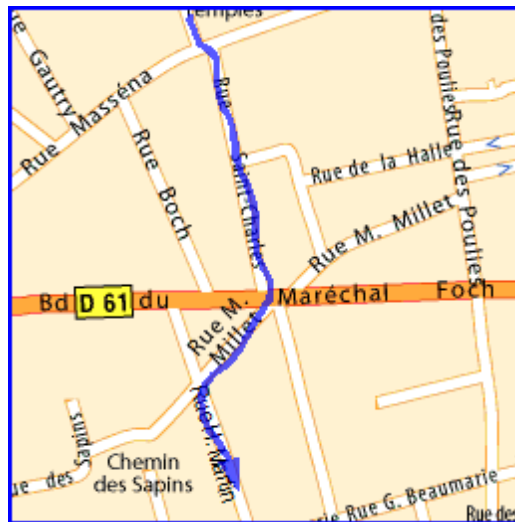
## **Itinéraire**

**Du Point Trivial 0058** ( Pont George V, 45000 Orléans, Loiret, Centre )

**au Point Trivial 0068** ( Mairie, 10 rue de Romorantin, 41600 Chaumont-sur-Tharonne, Loir-et-Cher, Centre )

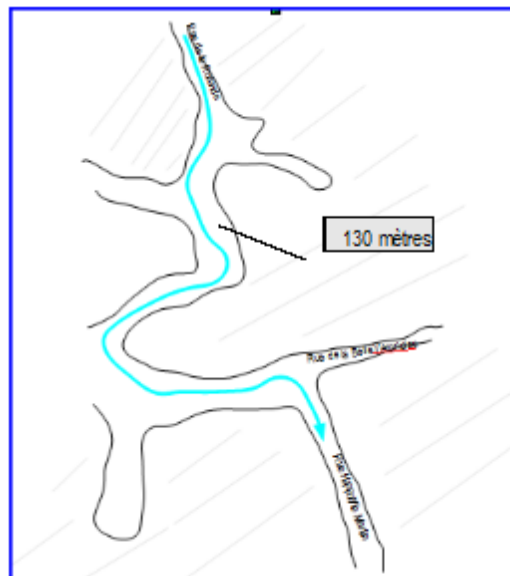
**Distance : 37,9km**

1. En allant vers le Sud, traverser le pont George V sur la Loire. À la sortie du pont, tourner à gauche et prendre le quai du Fort des Tourelles ( D951 ) pour longer la Loire vers l'amont, celui-ci devient le quai des Agustins. Arrivé à la place Saint-Charles, on continue à longer la Loire, cette fois par la levée des Agustins. On continue jusqu'au passage sous le pont de l'av Gaston Galloux. Juste après ce passage se trouve à droite le commencement de la piste cyclable. L'emprunter à droite. On monte au niveau de l'avenue et à la fin de la montée la bretelle se détache de la piste. Continuer la piste. Celle-ci oblique à droite pour traverser la rue du Général De Gaulle ( D951 ). Elle continue pour traverser la rampe montante vers l'av Gaston Galloux et quelques mètres plus loin, tourne à gauche. La suivre.
2. On traverse la rue Demay, la rue de la Cossonière toujours sur la piste longeant l'av Gaston Galloux. On accompagnera l'avenue 6,3km en tout. Parfois la piste se confond avec des chemins ou des rues dont elle partage le tracé. On passe par un tunnel sous la rue des Balletières-rue de la Cornaillère, important nœud routier. À la sortie la piste se confond avec la rue du Bois Girault, laquelle après un moment oblique à droite et se sépare de la piste où on se maintient.
3. Peu après la piste se jette dans le chemin du Bouchet, on laisse une grande ferme sur la droite et le chemin oblique à droite. Ne pas tourner et continuer tout droit avec la piste. On traverse après la rue des Montées Prolongée. On continue par la piste, laquelle un peu plus loin retrouve le chemin du Bouchet. Celui-ci débouche dans l'avenue et on continue sur la piste que maintenant est sur le bas-côté droit de l'avenue. Quelques mètres après la piste bifurque à droite et se sépare de l'avenue. Elle rejoint le chemin du Gobson. Celui-ci débouche dans l'av du Parc Floral ( D14 ) qu'on prend à gauche ( *la piste cyclable est là !* ), jusqu'au rond-point, où on tourne à droite pour prendre l'av de la Recherche Scientifique pour quelques 230m et là, en traversant l'avenue, on tourne à gauche, rue Charles-Sadron. Celle-ci traverse des voies de chemin de fer et prend le nom de rue Haute. On est à Saint-Cyr-en-Val. On tournera à droite à la troisième, rue de la Racinerie et on fera 1,8km, après lesquels on sera à la rue de la Gare ( D326 ) qu'on empruntera à droite. Au rond-point on continue tout droit, 2ème sortie à droite, rue des Fougères.
4. Après parcourir 90m on tourne bien à droite, rue de Gaufray. Passé le deuxième rond-point ( intersection avec la rue du Rond d'Eau ) de quelques 1,5km la oblique à gauche, chemin de Gaufray à la Ferté-Saint-Aubin. On traverse la D7. Peu après le nom de la voie change à route des Boistards. On arrive à la route de Marcilly ( D921 ). On tourne à droite et tout de suite à gauche par la route d'Orléans ( N20 ). On roule quelques 400m pour trouver l'av Löwendal, qu'on prend à droite. On est à la Ferté-Saint-Aubin. Prendre la première à gauche, rue du Canal. Quelques mètres plus loin, au premier carrefour, intersection avec la rue Masséna, prendre à gauche et tout de go à droite, rue Saint-Charles. Arrivé à l'intersection avec le bd du Maréchal Foch ( D61 ) on le traverse et on prend la diagonale que part à droite, rue M.Millet jusqu'à la première, rue de la Rotonde, qu'on emprunte à gauche.



©Michelin 2009 ©2010 Tele Atlas

5. Peu après l'intersection de celle-ci avec la première, rue Gabriel-Beaumarie, on arrivera à une section de la ville, la Rotonde où les rues ont un tracé un peu irrégulier pour une petite étendue. Arrivé à une place obliquer à droite et puis à gauche. À droite, à gauche, encore à gauche, rue de la Belle Vèronaise et, finalement à droite rue Hippolyte Martin ( voir le schéma ).



©2010 ck

6. Continuer ver le Sud-Sud-Est par cette rue jusqu'à l'arrivée à la rue Basse qu'on prendra à gauche. On traverse la rue du Général Leclerc ( N20 ) et on entre à l'impasse du Plant d'Arbres ( Oui ! Malgré son nom ! ) qu'on suit jusqu'au fond et là on tourne à gauche, après à droite et, tout de suite à gauche par la rue des Perronières. On traverse la route de Menestreau ( D17 ) pour entrer à la rue du Progrès où on tourne à droite, à gauche et encore à droite pour arriver à la rue du Général Leclerc ( N20 ). Quelques 120m après avoir pris la N20 s'ouvre un sentier sur la droite, le chemin du Rothais. Le prendre ( si pour des motifs quelconques il était fermé, continuer jusqu'au rond point et prendre à droite la D922 ). On

arrivera à la D922 qu'on prendra à droite. Après 12km on sera au Point Trivial 0068 ( Mairie, 10 rue de Romorantin, 41600 Chaumont-sur-Tharonne, Loir-et-Cher, Centre ).

## Arrivée

### Profil :

